



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.DEC/13/10  
10 November 2010

FRENCH  
Original : ENGLISH

---

**627<sup>ème</sup> séance plénière**

FSC Journal No 633, point 6 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 13/10  
DOCUMENT DE VIENNE PLUS  
MISE À JOUR DE LA LISTE DES PARTENAIRES POUR LA  
COOPÉRATION MENTIONNÉS AU CHAPITRE XII**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Guidé par la Décision du FCS No 1/10 établissant une procédure pour l'intégration des décisions pertinentes du FCS dans le Document de Vienne,

Se servant du texte du Document de Vienne 1999 comme base pour les amendements et ajouts,

Décide :

De modifier le paragraphe (154) du Chapitre XII « Dispositions finales », qui se lira comme suit :

(154) Le Secrétaire général de l'OSCE est prié de transmettre le présent document au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et aux gouvernements des partenaires asiatiques pour la coopération (Afghanistan, Australie, Japon, Mongolie, République de Corée et Thaïlande) et aux gouvernements des partenaires méditerranéens pour la coopération (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie).